

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770
Télécopieur : (514) 872-5655
www.ville.montreal.qc.ca/commissions
commissions@ville.montreal.qc.ca

Le 27 février 2009

Invitation

Le sentiment de sécurité des jeunes dans l'espace public montréalais Entre les perceptions et la réalité : constats et questionnements

Madame,
Monsieur,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous invite à participer aux séances de consultation publique sur le sentiment de sécurité des jeunes dans l'espace public montréalais, une initiative conjointe de la commission de la sécurité publique et du Conseil jeunesse de Montréal.

Actuellement, la recherche tend à démontrer que la réduction du taux de criminalité à Montréal semble avoir peu d'impact sur le sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens de Montréal, en particulier chez les jeunes de 12 à 30 ans, puisque plusieurs d'entre eux ont exprimé à diverses instances de la Ville le sentiment d'insécurité qu'ils éprouvent et ce, malgré la diminution objective du taux de criminalité. À ce sujet, les statistiques colligées par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) depuis les dix dernières années indiquent une diminution de 29 % de la criminalité. Depuis 1993, cette baisse est de l'ordre de 42 %.

Face à cette situation, le Conseil jeunesse de Montréal a entrepris une vaste recherche dans le but de cerner les facteurs influant sur le sentiment de sécurité des jeunes dans l'environnement urbain et il s'est intéressé à la réalité des jeunes à la fois victimes et source d'insécurité. Le Conseil jeunesse dévoilera d'ailleurs son avis sur le sujet en mai prochain à l'hôtel de ville de Montréal.

La démarche de consultation publique que nous proposons amènera les jeunes de 12 à 30 ans à réfléchir sur certains aspects entourant la sécurité. Par exemple, les jeunes se sentent-ils en sécurité dans l'espace public montréalais ? Quelles sont les caractéristiques d'un espace public sécuritaire ? Que penser des attroupements ? Qu'en est-il des préjugés à l'encontre de certains groupes de jeunes ?

La commission de la sécurité publique et le Conseil jeunesse de Montréal seront à l'écoute des jeunes de 12 à 30 ans au cours des trois séances publiques suivantes :

Première séance :

le mercredi 11 mars 2009, à 18 h
Maison du citoyen
Quartier Saint-Michel, 7501, rue François-Perrault,
Métro Saint-Michel, 5 minutes de marche

Deuxième séance :

le jeudi 12 mars 2009, à 18 h
Salle R-M120, Sciences de la gestion, UQÀM,
315, rue Sainte-Catherine Est
Accès direct métro Berri-UQÀM

Troisième séance :

le mercredi 25 mars 2009, à 18 h
Bibliothèque interculturelle, salle 602
6767, Chemin de la Côte-des-Neiges (angle Goyer)
Métro Guy-Concordia ou Métro Côte-des-Neiges, autobus 165 Nord

Il est à noter que les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Par ailleurs, les jeunes pourront s'exprimer en français ou en anglais.

Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Le document *Les jeunes et leur sentiment de sécurité dans l'espace public montréalais* est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, hôtels de ville, à la Direction du greffe et sur le portail de la Ville www.ville.montreal.qc.ca/commissions et www.ville.montreal.qc.ca/cjm

Les personnes qui ne pourront être présentes à une des séances proposées pourront nous parvenir leurs commentaires, au plus tard le 20 mars, à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca

Pour donner aux actions de l'agglomération et de la Ville de Montréal les meilleures orientations possibles, la commission de la sécurité publique et le Conseil jeunesse souhaitent connaître les points de vue et entendre les suggestions des jeunes et c'est pourquoi je vous invite à participer activement à l'une des trois séances publiques de consultation.

Nous vous attendons en grand nombre,

Le président du comité exécutif,



Claude Dauphin